

**D'UNE
RIVE À
L'AUTRE**



DOSSIER

A MOULINS, STATIONNEZ MALIN !

MOULINS ACTUS

Verger partagé

La mutuelle communautaire

Nouvelle commission pour le permis jeune

MOULINS EN ACTION

Avancées des travaux du 2^{ème} pont

Le Gymnase des Mariniers fait peau neuve

**Des solutions adaptées
pour stationner
à Moulines**

Centre de vaccination

La Ville de Moulins s'engage pour protéger la population du Covid19. A la suite des annonces gouvernementales, la municipalité met la salle des fêtes à disposition du centre de vaccination. Ce dernier a donc rouvert ses portes en janvier, place Maréchal de Lattre de Tassigny.



Des collégiens visitent la Mairie de Moulins

La Ville de Moulins a été sollicitée afin de participer à un programme pédagogique du collège Charles Péguy dans le cadre d'une présentation des lieux publics de « pouvoirs et de décisions ».

La municipalité a proposé aux jeunes élèves de visiter la Mairie, en présence des élus municipaux et d'agents de la collectivité afin de leur faire découvrir les lieux et de les informer des missions d'une mairie, de présenter le rôle des élus et les différentes délégations.

Ils ont pu découvrir la salle du Conseil Municipal, la salle des mariages, le salon d'honneur ainsi que le service état-civil.

La Ville de Moulins met un point d'honneur à faire découvrir son institution à la jeunesse moulinoise, pour les accompagner dans la découverte de leurs devoirs civiques.



Vœux à la population

Pierre-André Périssol, Maire de Moulins, et l'ensemble des élus municipaux ont eu à cœur de souhaiter ses meilleurs vœux aux Moulinoises et aux Moulinois malgré l'annulation de son discours annuel, initialement prévu à la salle des fêtes. Au sein d'une lettre ainsi que dans une vidéo, il a exprimé ses sincères intentions pour les moulinois, en évoquant les projets des années à venir comme le deuxième pont, les travaux de rénovations des écoles, les actions en faveur de la jeunesse et encore pleins d'autres beaux projets pour construire ensemble, un avenir encore meilleur.



Temps presse Centre International des Sports Hector Rolland

Pierre-André Périssol Maire de Moulins, et les élus municipaux ont présenté, aux présidents des clubs sportifs, le projet d'optimisation et de développement du Centre International des Sports Hector Rolland, en présence de Jean-François Treffel, Préfet de l'Allier et des représentants du Département de l'Allier et de la Région AURA.

Ce projet d'envergure, nécessitant un investissement de plus de 2 millions d'euros, réalisable grâce à l'appui de soutiens financiers, va permettre, la rénovation du terrain synthétique et l'installation d'un éclairage Led sur le terrain d'honneur du football, l'aménagement du terrain d'honneur, stade Pierre Faure, en gazon synthétique et l'installation d'un éclairage Led, ainsi que la rénovation complète des tennis couverts.

« Nous mettons un point d'honneur à offrir aux clubs et à l'ensemble des sportifs, des infrastructures de qualité afin de favoriser la pratique du sport dans notre ville. », Johnny Kari élu au sport et à la jeunesse.



Xavier de Soultrait, dans le top 20



La 44^e édition du Dakar s'est terminée vendredi 14 janvier 2022. 124 concurrents dans la catégorie moto se sont affrontés et le moulinois Xavier de Soultrait a terminé 15^{ème} du classement général. Pendant 680 km, les nombreux pilotes ont bravé les difficultés, dans un environnement complexe et éprouvant. La concurrence a été rude mais notre moulinois ne s'est pas découragé et la Ville de Moulins tient à saluer ses prouesses. C'est tout un territoire qui est fier de compter un moulinois parmi les grands sportifs.

Marché de la madeleine



Le marché sur le secteur de la Madeleine à Moulins sera suspendu jusqu'à l'arrivée des beaux jours. L'arrivée des commerçants à la Madeleine, en octobre dernier a été fortement appréciée et a permis de faire profiter aux moulinois des produits locaux, de saison le tout dans une ambiance conviviale. Cependant, la crise sanitaire se faisant de plus en plus ressentir et les conditions climatiques devenant plus compliquées, il a été jugé judicieux de reporter le marché aux beaux jours.

La Ville de Moulins est reconnaissante des efforts des commerçants, et salue l'implication des Moulinois lors de ce marché. Vous serez très vite informés de son retour.

La Milca et Maxime le Forestier étaient au théâtre

2022
STRAIT
RD'HUI



Il y en a pour tous les goûts et pour tous les styles. La programmation du théâtre, riche et variée s'adresse au plus grand nombre. Retour en image sur 2 concerts du mois de janvier : le groupe de rock local « La Milca », qui a fêté ses 20 ans et Maxime le Forestier qui a fait salle pleine.

Temps presse concernant la coopération entre la Ville de Moulins, la Ville et le CCAS d'Yzeure



À compter du 1^{er} septembre 2022, la cuisine centrale d'Yzeure produira les repas pour les scolaires de la Ville de Moulins et d'Yzeure, pour les enfants fréquentant l'accueil de loisirs des Mounines et pour les convives du CCAS d'Yzeure. Le service commun se chargera de livrer ces repas dans les restaurants scolaires des deux villes, à l'Ehpad La Gloriette et chez les usagers yzeuriens du portage de repas à domicile. Cette coopération va permettre de favoriser le manger local, de privilégier les fabrication maison, les circuits courts.

VACANCES SÉNIORS

DU 11 AU 18
JUIN 2022

2022

SAMATAN

**GERS (32),
OCCITANIE**

**POUR TOUS LES MOULINOIS
À PARTIR DE**

60 ANS !

POSSIBILITÉ D'AIDE FINANCIÈRE

INSCRIPTIONS : DU LUNDI 7 AU JEUDI 31 MARS 2022

SESAME, PÔLE SENIORS
1/3 RUE BERTHELOT 03000 MOULINS
TÉL. 04 70 48 51 78



SOMMAIRE

02 RETOUR EN IMAGES

05 ÉDITO

06 MOULINS ACTUS

- Verger partagé
- Nouvelle commission pour le permis jeune !
- La mutuelle communautaire
- Elections présidentielles - Inscriptions sur les listes électorales

08 MOULINS EN ACTION

- Avancées des travaux du 2^{ème} pont
- Les travaux avancent à l'accueil de loisirs des Mounines
- Le gymnase des Mariniers fait peau neuve

09 MOULINS MIEUX VIVRE ENSEMBLE

- Le CCAS met à disposition des Moulinois une conseillère numérique !
- Le CCAS organise son déjeuner municipal le 27 mars 2022

10 VOS ÉLUS ONT LA PAROLE



17 MOULINS BOUGE

- Nouveaux commerçants
- Les chèques Moulins Kdo

19 MOULINS ÉVÉNEMENTS

- 40^{ème} Minéral Expo
- Miss Allier
- 20^{ème} Festi BD

20 MOULINS CULTURE

- 1^{er} Salon des Patrimoines
- Conférence du Collège de France
- Théâtre, à l'affiche ces prochaines semaines

22 NOS COUPS DE CŒUR

- Du côté de la « Média »
- Cinéma
- Carnet rose
- Numéros utiles



Pierre-André PÉRISSOL

Maire de Moulins
Président de Moulins Communauté

Depuis plus de deux ans désormais, nos vies sont rythmées par les évolutions de la crise sanitaire. J'ai conscience que chacun fait son maximum et je tiens à remercier encore une fois tous ceux qui prennent soin de nous, soin de nos enfants.

Malgré ces moments, nous avons à cœur de poursuivre tout ce pour quoi il fait bon vivre à Moulins : soutenir nos associations, nos commerces et entreprises, maintenir nos animations en centre-ville, accompagner nos aînés et nos plus jeunes, faciliter la vie quotidienne de chacun d'entre vous, etc.

Nous avons la chance de bénéficier à Moulins d'un cadre de vie agréable, d'une grande qualité et nous devons continuer dans cette dynamique. C'est essentiel pour moi de favoriser le vivre-ensemble, la solidarité et le bien-être.

Aussi, nos projets d'envergure se poursuivent. A l'image notamment, de l'avancée du deuxième pont, de l'aménagement de nos berges (porté par Moulins communauté), de nos manifestations emblématiques ; comme par exemple le carnaval, qui se maintiennent car nous avons conscience que ces moments forts font du bien au cœur et à la tête.

Je suis convaincu que nous saurons, ensemble, relever les défis des mois à venir pour en faire des moments riches en joies, en petits et grands bonheurs.



Plantation d'un verger partagé, lieu de vie ouvert, de partage et d'échange pour tout un quartier !

La Ville de Moulins, lauréate d'un appel à projet lancé par l'Etat dans le cadre du plan de relance, a décidé de créer un verger partagé sur la parcelle cadastrée BS0061, boulevard de Nomazy.

La municipalité souhaite mettre en place un lieu de vie pour l'ensemble des habitants du quartier et pour les écoles. Trois tables de pique-nique, des poubelles de tri et des nichoirs à oiseaux seront aussi installés au printemps pour aménager ce lieu.



Comme le souligne **Mathieu Geffray, adjoint au Maire en charge du développement durable et de l'écologie** « ce verger permettra de créer un lieu d'échange tout en sensibilisant la population aux questions de biodiversité, d'alimentation saine, de connaissance de son environnement ».



Dans ce verger, une trentaine de variétés locales d'arbres a été plantée, en janvier, dans le cadre de l'opération « un enfant, un arbre ». 220 enfants de CP des écoles de Moulins, avec l'aide du service Espaces Verts de la ville ont arboré ce verger composé désormais de 75 arbres

fruitiers choisis avec l'expertise de l'association des Croqueurs de Pommes de l'Allier (pêchers, poiriers, pommiers, pruniers...).

Chaque enfant est reparti avec un diplôme du petit jardinier afin de valoriser et d'encourager le travail des

apprentis arboriculteurs !

La Municipalité a à cœur de poursuivre le verdissement de notre ville, de favoriser un environnement durable, de sensibiliser autour d'actions écologiques et ce verger en est un parfait exemple.

Une nouvelle commission aura lieu en mars pour le permis jeune !



La Ville de Moulins donne un coup de pouce aux jeunes Moulinois, âgés de 17 à 25 ans sans conditions de ressources, souhaitant passer le permis de conduire grâce au dispositif permis jeune ! Le 16 mars 2022, une nouvelle commission aura lieu pour permettre aux jeunes intéressés d'en profiter !

Les jeunes moulinois bénéficiaires, disposeront de 6 mois pour réaliser 60 heures de bénévolat dans une association moulinoise de leur choix et de 2 ans pour obtenir le code de la route en contrepartie d'une participation financière attribuée par la municipalité.

Service jeunesse : 04 70 48 51 92

La mutuelle communautaire

Afin de vous assurer une protection santé, Moulins Communauté s'engage dès maintenant et pour les années à venir en vous proposant une mutuelle communautaire. Aujourd'hui, de plus en plus de personnes renoncent aux soins ou sont mal remboursés, par faute d'informations parfois, par manque de moyens souvent. Près de 5% de la

population française, soit environ 3 millions de personnes, ne sont pas couvertes par une assurance complémentaire santé (Source : DRESS 2019).

Face à cet état de fait qui touche certaines populations, les élus de Moulins Communauté, par l'inter-

médiaire de son Centre Intercommunal d'Action Sociale, ont décidé de permettre au plus grand nombre de bénéficier d'une mutuelle communautaire.

« Grâce au partenariat établi avec Mutuelle Just, les habitants du territoire peuvent aujourd'hui bénéficier d'une mutuelle proposant des garanties de qualité et à des tarifs privilégiés. », explique **Nicole Tabutin, Vice-présidente à Moulins Communauté en charge de la santé.**

Il est important de noter que les moulinois peuvent déjà bénéficier d'une mutuelle collective, "Mutuale" mise en place par la Ville. Ils pourront maintenant, choisir entre la mutuelle "Mutuale" ou "Mutuelle Just".

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site de Moulins Communauté : aggl-moulins.fr ou sur just.fr



Elections présidentielles Inscriptions sur les listes électorales

La date limite d'inscription pour pouvoir voter à l'élection présidentielle a été fixée à la première semaine du mois de mars 2022 (**mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne et vendredi 4 mars en mairie ou par courrier**).

- Inscription en ligne sur service-public.fr. Pour se faire, il vous faudra joindre à la demande des versions numérisées d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois et d'un justificatif d'identité (un passeport ou une carte nationale d'identité en cours de validité).
- Inscription en mairie. Il vous faudra produire justificatifs de domicile et d'identité, ainsi qu'un formulaire Cerfa n°12669 de demande d'inscription.

Si vous avez déménagé au sein de la commune, n'oubliez pas de le signaler auprès du Service Elections.

Vous pouvez le contacter au **04.70.48.50.18** ou adresser un mail : etatcivil.elections@ville-moulins.fr



Rappel : les élections présidentielles auront lieu le 10 et le 24 avril 2022.

Le point sur l'avancée des travaux du deuxième pont

Durant la première semaine du mois de janvier, 8 impressionnants convois exceptionnels sont arrivés sur le site des travaux du 2^{ème} pont de Moulins et ont déposé des poutres métalliques, pesant entre 40 et 60 tonnes.

Celles-ci vont servir à réaliser la charpente métallique de l'ouvrage principal et sont directement assemblées sur la plateforme.

La prochaine étape en cours, est la mise en place de cette gigantesque charpente métallique au-dessus de la rivière jusqu'aux différents appuis du pont.

Les travaux des piles du viaduc se poursuivent : une pile est terminée, et le coffrage/bétonnage des suivantes est imminent.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet : deuxiemepont-moulins.fr afin de suivre le chantier grâce au time-lapse (Un time-lapse est une animation vidéo réalisée par une série de photographies prises à des moments différents pour présenter en un laps de temps court l'évolution du chantier).

Vous pouvez aussi vous abonner à la newsletter : deuxiemepont@agglo-moulins.fr ou vous rendre sur la page facebook : Deuxieme Pont Moulins.



+ INFOS

Au total, 18 convois exceptionnels sont nécessaires pour acheminer l'ensemble des poutres métalliques qui vont constituer la charpente du pont.



Les travaux avancent à l'accueil de loisirs des Mounines

Le centre de loisirs des Mounines qui accueille les enfants dans un cadre propice à leur développement personnel, au plus près de la nature, est en cours de rénovation depuis octobre 2021. Ce projet porté par la Ville de Moulins permettra la réfection ou l'agrandissement des bâtiments.



Tout d'abord, les deux structures, maternelle et primaire, qui composent le centre vont donc bénéficier de ces rénovations. Le projet prévoit d'équiper

le centre maternel, disposant désormais de 96 places, de sept salles d'activité dont un dortoir et deux grandes salles de 86 mètres carrés. Le centre élémentaire devrait quant à lui compter cinq salles d'activité plus spacieuses, et pourra accueillir 125 enfants. Le bâtiment administratif bénéficiera également de travaux d'agrandissement, et des espaces de stockage seront créés, afin de faciliter le fonctionnement global. Au-delà de restructurer certains locaux, ces travaux ont aussi pour but de rénover énergétiquement l'ensemble des bâtiments du centre de loisirs.

Ainsi, c'est environ 1,7 million d'euros qui seront investis par la Ville dans ces travaux de modernisation, pour accueillir dans les meilleures conditions les jeunes publics qui fréquentent cet accueil. Afin de financer ce projet, l'Etat



a notamment versé une subvention de 300 000 € dans le cadre de France Relance, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département ont accordé l'un et l'autre une enveloppe du même montant (300 000 € chacun).

La municipalité met tout en œuvre pour permettre la réouverture de l'accueil des Mounines à partir de juin 2022, avec pour objectif de pouvoir être tout à fait effectif pour les vacances d'été 2022.

Le Gymnase des Mariniers fait peau neuve

Au cœur de la Plaine des Sports, le gymnase des Mariniers a bénéficié au cours de l'année 2021 d'une rénovation complète. Les travaux se sont déroulés en deux phases. Dans un premier temps, des travaux liés à l'économie d'énergie ont été réalisés, il s'agissait notamment de l'isolation par l'extérieur des murs, la création d'un faux plafond sur l'ensemble de la salle ou encore le remplacement de l'éclairage actuel par des éclairages LED. Cette première partie du projet permettra un gain d'énergie très conséquent d'environ 42%. Puis dans un second temps, une réfection intérieure des locaux ainsi qu'une mise en conformité pour l'accès

aux personnes à mobilité réduite, plus particulièrement des vestiaires et des sanitaires, ont été effectuées.

Le coût de cette modernisation est estimé à un peu plus de 500 000 €, toutefois la municipalité n'est pas seule à en assumer la charge. En effet, le Conseil départemental de l'Allier



apporte à ce projet une subvention de 120 000 €, la Région Auvergne-Rhône-Alpes consacre quant à elle 80 000 € à cette rénovation, et enfin l'Etat par l'intermédiaire du Plan France Relance participe à hauteur de 76 000 €. Les subventions apportées à ce projet couvrent donc plus de la moitié du coût total de celui-ci.

La Ville de Moulins, par cet investissement consacré à la réfection du gymnase des Mariniers, répond aux souhaits du club de gymnastique de la Bourbonnaise, qui utilise cet équipement sportif, tout comme les différents publics scolaires moulinois, des écoles primaires jusqu'aux lycées.

OPPOSITIONS

**500 ANS
ANNE DE FRANCE**

Anne de France, Anne de Beaujeu, Anne de Bourbon – trois noms pour une seule et même personne. Fille du roi, Duchesse de Bourbon, Régente de France, épouse de Pierre, mère de Suzanne – cette Anne a dirigé la France depuis Moulins lors de la minorité de son frère et pendant ses années de déplacement en Italie. Avec adresse elle a pratiqué le pouvoir à la tête du royaume et du Bourbonnais, qui était à l'époque une des plus belles et riches provinces du pays. Avec son mari elle a été un grand mécène à qui nous devons le Triptyque de la Vierge en gloire, mais aussi le magnifique pavillon de style Renaissance qui héberge aujourd'hui le Musée départementale des beaux-arts ou encore des statues monumentales que ce même musée va emprunter cette année du Louvre et qui d'antan ornaient le château de Chantelle.

Une de ces statues représente Saint Anne éduquant son enfant, la Vierge Marie. Elle peut symboliser Anne de France comme mère et enseignante de sa fille unique Suzanne. A ce titre elle a même rédigé un petit recueil à son intention, les « Enseignements d'Anne de France à sa fille Suzanne de Bourbon ». Cette femme exceptionnelle est morte en 1522. Cinq cent ans plus tard nous pouvons la célébrer et nous laisser inspirer par elle. Nous proposons que la Ville de Moulins institue un Prix annuel « Anne de France » pour des initiatives remarquables dans le monde éducatif.

Liste Pour Moulins : Régine Batillat, Annie Charmant, Dominique Darnet, Damien Jacquet, Stefan Lunte

**SOUTENONS
LES ASSOCIATIONS**

Depuis 2 ans, nous vivons une situation sanitaire inédite aux répercussions très variées sur la vie quotidienne. En effet, après une année 2020 quasi blanche en termes de manifestations, les différentes associations essaient non sans mal de remettre en place leurs organisations.

Les contraintes sanitaires n'aident pas et les associations nous font part de difficultés à mobiliser les bénévoles. Cela n'a jamais été faciles mais c'est de plus en plus dur. Les associations nous font part également d'une problématique générationnelle car les bénévoles prennent de l'âge et il est compliqué de les remplacer par manque de volontaires. Nous risquons également l'épuisement à trop les solliciter. Certains qui aidaient jusque-là ont pris de nouvelles habitudes de vie, d'autres ont profité de cette pause forcée pour passer la main.

Nous tenions à féliciter et remercier les associations qui ont continué à proposer des actions visant à maintenir le lien social malgré tout.

Nous avons, dans notre programme, insisté sur l'importance des associations dans la vie collective et propositions différentes mesures dont la création d'un centre du bénévolat pour mettre en lien bénévoles et associations et aider ces dernières en les accompagnant dans les démarches administratives et logistiques.

C'est le moment d'envoyer un signal fort aux associations et de les soutenir !!!

Pour information, nous proposerons des permanences le premier samedi de chaque moi, de 10H à 12H, dans notre local situé 17 place Max Dormoy. Nous vous accueillerons avec plaisir.

Liste Moulins, Ma Cité : Yannick Monnet, Roland Fleury, Eric Dagois

MAJORITÉ
AVEC PIERRE-ANDRÉ PÉRISSOL

**LE SPORT À MOULINS,
NOTRE PRINCIPALE
AMBITION !**

Nous avons tous parfaitement conscience de l'importance de la pratique du sport sur notre quotidien et de ses nombreux bienfaits sur chacun de nous : amélioration de la santé physique et morale, facteur de liens sociaux, favorise l'esprit d'équipe et la solidarité, etc...

Ainsi et pour toutes ces raisons, nous avons décidé d'investir plus de 2 millions d'euros dans l'optimisation et le développement du Centre International des Sports Hector Rolland. C'est grâce à ce budget conséquent, grâce à l'aide de nos partenaires financiers que sont l'Etat, le Département de l'Allier ainsi que la Région Auvergne-Rhône-Alpes, que nous allons développer encore davantage nos structures sportives.

Les objectifs sont multiples. Tout d'abord, offrir des surfaces de jeux, des terrains à nos sportifs, à nos clubs à la hauteur de leurs ambitions. Favoriser la pratique du sport de manière générale dans de bonnes conditions, tout en développant l'attractivité des sites pour des manifestations d'envergures. Enfin, cela s'inscrit dans un projet respectueux de l'environnement, du développement durable.

Tout cela va donc se concrétiser, entre autres, par la rénovation, le réaménagement des terrains de football et de rugby, l'installation d'un éclairage LED et par la rénovation complète des terrains de tennis couverts. Nous savons que l'ensemble de ces équipements avaient besoin d'être repensés, d'être remis à niveau et nous tiendrons cette promesse.

Par cet investissement d'envergure pour notre ville, nous avons souhaité répondre aux attentes de l'ensemble des sportifs moulinois, des clubs et de leurs supporters. Nous avons une politique sportive ambitieuse et avons à cœur de poursuivre dans cette voie.

Le CCAS met à disposition des Moulinois une conseillère numérique !

Rapprocher le numérique du quotidien des Français est l'ambition du programme France Relance du gouvernement en faveur de l'inclusion numérique. Proposer une solution d'accompagnement au digital, en cohérence avec les besoins des personnes et à proximité du domicile, est l'objectif de l'État qui co-finance des postes de conseillers numériques.



« Il est indispensable que les moulinois puissent utiliser les outils numériques afin d'effectuer leurs démarches administratives quotidiennes, puisqu'aujourd'hui la majorité de celles-ci sont dématérialisées. La mise en place de ces ateliers gratuits pour accompagner les personnes en difficultés ont pour but de réduire la fracture numérique sur notre territoire. »

Cécile de Breuvand, 1^{ère} adjointe chargée de la solidarité et Vice-Présidente du CCAS

Par l'intermédiaire de ce dispositif, le CCAS de la Ville de Moulin met en place des ateliers individuels, collectifs, à domicile, à SESAME, et aussi au sein des Mairies annexes.

Marion Coynet, conseillère numérique France Services de Moulin Communauté, et l'équipe du CCAS, notamment des volontaires engagés en service civique, vous aident à répondre à toutes vos interrogations et vous conseillent sur vos besoins numériques. Ils vous accompagnent et vous forment afin de vous familiariser avec ces outils.

Apprenez à :

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, etc.)
- Naviguer sur Internet
- Réaliser des démarches administratives en ligne
- Créer un compte et effectuer une commande auprès d'un commerçant
- Envoyer, recevoir, gérer des courriels

- Installer et utiliser des applications utiles sur un smartphone
- Créer et gérer (stocker, ranger, partager) des contenus numériques
- Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique

N'ayez aucune réticence à vous rendre à ces ateliers : l'équipe s'adapte à tous les niveaux de connaissance, à chaque rythme, pour permettre à chacun de gagner en aisance et autonomie.

Si vous n'avez pas de matériels chez vous et que vous souhaitez découvrir et apprendre le maniement de ces technologies, le CCAS peut également vous prêter une tablette.

Ces services sont entièrement gratuits. N'hésitez pas à prendre un rendez-vous pour des initiations collectives ou individuelles. Marion sera notamment de 10h à 12h, le vendredi 25 février à la mairie de quartier des Champins, le 25 mars à la mairie de quartier des Chartreux et le 29 avril à la mairie de quartier des Champins.



**Infos et RDV au 04 70 48 51 47
Sesame**

1/3 rue Berthelot,
03000 Moulin

Mairie des Chartreux

181 Rue de Decize,
03000 Moulin

Mairie des Champins

Centre commercial Ilôt Thonier,
03000 Moulin

Le CCAS organise un déjeuner municipal le 27 mars 2022

A vos agendas ! Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organise le déjeuner municipal le 27 mars 2022 au parc des expositions à Avermes dès 12h. Le repas sera sur le thème « renaissance, à l'époque d'Anne de Beaujeu ».

En effet, « La municipalité a souhaité rendre hommage aux 500 ans de la disparition d'Anne de Beaujeu en organisant un repas convivial. » **Gilbert Rosnet, délégué CCAS, intergénération, prévention à l'autonomie.**

Pour participer, vous avez jusqu'au 23 mars pour vous inscrire en vous rendant au CCAS (SESAME) ou dans les

Mairies annexes des Chartreux, Champins et de la Madeleine.



Pour tout renseignement, contactez le Pôle Seniors au 04 70 48 51 78.

Repas soumis à l'évolution de la crise sanitaire et au pass vaccinal, dans le respect des gestes barrières.

À Moulins, stationnez malin !

Dans un souci de réponse aux besoins de chacun, la municipalité met en place des solutions adaptées pour que les Moulinois puissent stationner dans toute la ville.



Pierre-André PÉRISSOL
Maire de Moulins

« La stratégie définie que nous avons mise en place depuis plus de quinze ans s'articule autour de la complémentarité et de l'équilibre entre le stationnement gratuit et le stationnement payant. Le stationnement payant, ou gratuit pour de courtes durées, est un outil vital pour l'activité commerciale. C'est en effet la seule solution qui garantit la rotation des véhicules, donc l'accès aux commerces pour un maximum de clients. Le stationnement gratuit est donc réservé à une zone située en périphérie immédiate du centre-ville. Il offre une solution idéale pour tous ceux qui viennent profiter du centre-ville. »



Dominique LEGRAND
5^{ème} adjointe en charge de l'urbanisme, des travaux, du commerce, du cadre de vie, de la propreté, du stationnement et de la circulation

« Le stationnement à Moulins fait l'objet d'une politique cohérente et ambitieuse. Depuis plusieurs années, cette stratégie a permis, en complément de la rénovation des grands espaces publics de notre ville (Cours, places Allier, Liberté, Anne de France, place Maréchal de Lattre de Tassigny...) de redonner vie au centre-ville. »



STATIONNEMENT GRATUIT

Le stationnement gratuit, c'est la solution idéale pour un stationnement longue durée en centre-ville pour les riverains, les personnes se rendant en ville pour une journée complète que ce soit pour le travail ou une journée shopping.

LISTE DES PARKINGS

- Ilôt du Porteau (66 places)
⬆️ 4 min de la Place d'Allier
- Achille Roche (90 places)
⬆️ 5 min de la Place d'Allier
- Manège (74 places)
⬆️ 7 min de la Place d'Allier
- Cours de Bercy
⬆️ 9 min de la Place d'Allier
- Rue Félix Mathé
⬆️ 9 min de la Place d'Allier
- Vigenère (162 places)
⬆️ 12 min de la Place d'Allier

ATTENTION :
La durée maximale de stationnement est de 7 jours

GRATUIT LIMITÉ

à 3h autour de la gare

Le stationnement dans les rues autour du square Général Leclerc est limité à 3h gratuites du lundi au vendredi de 8h à 18h (illimité en-dehors de ces horaires). L'automobiliste doit prendre un ticket gratuit valable 3h, à mettre en évidence derrière le pare-brise. Au-delà de cette limite de temps, la voiture est verbalisable.

Liste des rues et des parkings :

- Rue Marcellin Desboutin
- Avenue de la République
- Avenue du Général Leclerc
- Rue Philippe Thomas
- Rue de Villars (en partie)
- Rue de Refembre
- Multiplexe (70 places)
- 2 Parkings du PEI (Pôle d'Échange Intermodal) :
- Parking Gare (140 places)
- Parking Denis Papin (75 places)

GRATUIT LIMITÉ

à 1h la semaine et 2h le samedi

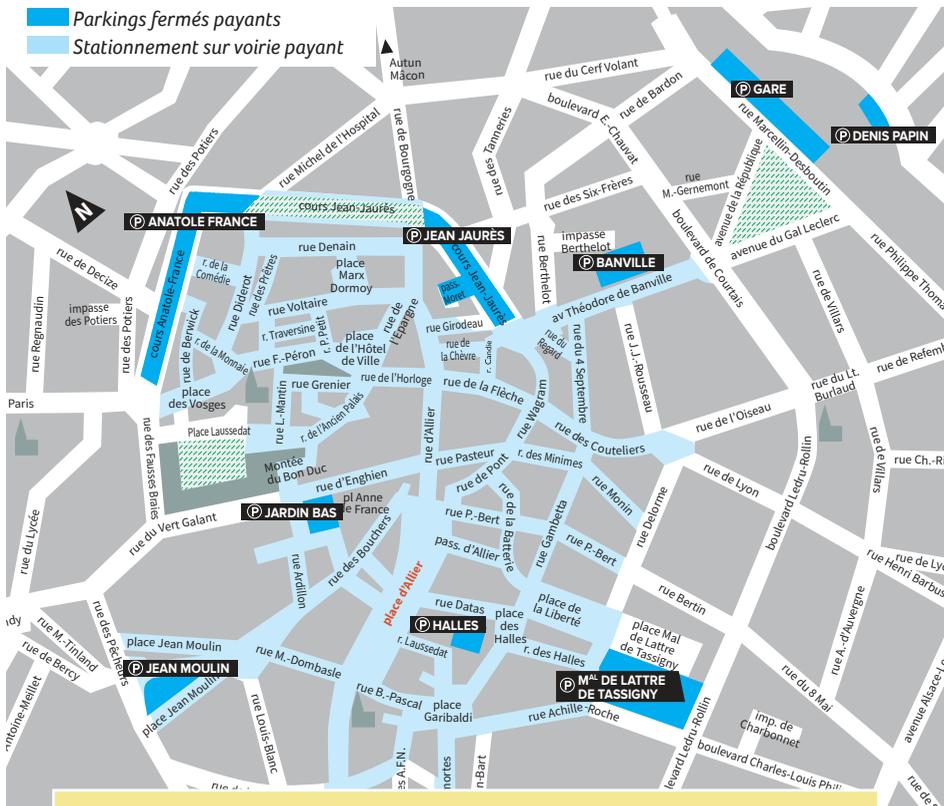
Les rues où le stationnement sur voirie est payant sont situées dans le centre-ville au plus proche des commerces. 730 places sont disponibles avec un stationnement limité à 2h maximum. La municipalité vous offre 1h gratuite en semaine et 2h le samedi.

Vous ne pouvez stationner plus de 2h en centre-ville afin qu'il y ait un turn-over des véhicules pour que chacun puisse se rendre facilement dans les commerces moulinois.



STATIONNEMENT PAYANT

Le stationnement à Moulines est payant de 9h à 12h et de 14h à 18h (sauf heures gratuites données par la municipalité comme vue sur la page précédente). Pour 1h de stationnement payant il vous en coûtera 0.9 €. Vous pouvez rester jusqu'à 7h maximum au même endroit.



TARIFS :

20 min	= 0,50 €
30 min	= 0,60 €
1h	= 0,90 €
2h	= 1,80 €

Il existe 2 possibilités de paiement :

- Ticket à l'horodateur (paiement en espèce, carte bancaire)
- Via application Flowbird à télécharger sur smartphone

Vous avez été verbalisé ?
Dirigez-vous à l'horodateur pour régler votre FPS minoré par carte bancaire ou en sans contact.

L'OBJECTIF ?
Favoriser la rotation des véhicules, et éviter ainsi les véhicules tampon qui stationnent une journée entière. Cette limite de durée permet, dans une journée, d'accueillir plus d'automobilistes sur une même place.

Tous les parking fermés sont payants et nécessitent un abonnement.

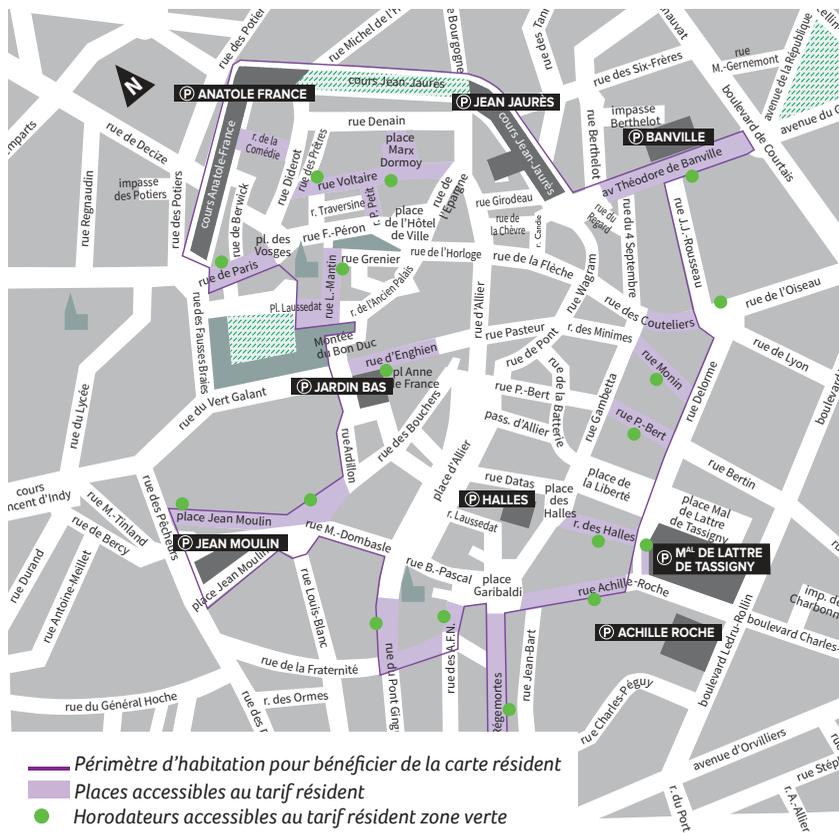
- PARKING LES HALLES** (390 places), possibilité d'abonnement mensuel ou trimestriel :
- Carte mensuelle **24h/24h** **45 €**
 - Carte mensuelle **jour du lundi au samedi 7h-20h** **25 €**
 - Carte mensuelle **NUIT (17h-9h), week-end et les jours fériés** **20 €**
- PARKING BANVILLE** (40 places), uniquement sur abonnement :
- Carte mensuelle 24h/24h **35 €**
- PARKING PÔLE D'ÉCHANGE INTERMODAL** (Parkings Gare et Denis Papin) :
- Carte mensuelle pour les usagers du train sur justificatif d'un abonnement étudiant + travail SNCF (Gare et D. Papin)
 - Carte mensuelle 24h/24 pour tous les usagers **35 €**



STATIONNEMENT RÉSIDENTS

1€ / 24h ou 6€ / 7 jours

RÉSIDENTS
ZONE
VERTE



Concernant les parkings et le stationnement en ville pour délivrer des abonnements, les agents du service parkings et droits de place sont à votre disposition au parking des Halles, ouvert de 6h à 20h du lundi au samedi, 06 75 76 72 40.

Concernant le stationnement résident :
Police municipale,
place de l'Hôtel de Ville
Horaires : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
Téléphone : 04 70 48 50 50

POUR QUI ?

Cet abonnement est **exclusivement réservé aux personnes habitant** dans le périmètre défini sur la carte d'abonnement. Ne sont donc pas concernées les personnes qui travaillent dans ce périmètre sans y habiter.



OÙ FAIRE LA DEMANDE ?

Il suffit de se rendre **au service de la police municipale, place de l'Hôtel de Ville**, avec les documents suivants :

- Taxe d'habitation ou contrat de location
- Justificatif de domicile (facture d'électricité, téléphone fixe...)
- Carte grise du véhicule

La plaque d'immatriculation sera ainsi enregistrée.

Cette demande doit être renouvelée tous les ans.

COMMENT L'UTILISER ?

Seuls les horodateurs portant la pastille « Résidents zone verte » acceptent le tarif résident. Les rues les plus commerçantes sont classées en zone rouge et n'acceptent pas le tarif résident. L'objectif : maintenir un taux de rotation élevé pour les usagers des commerces et services.

- 1 - **Saisissez votre plaque d'immatriculation** grâce au clavier intégré à l'horodateur.
- 2 - **Validez « tarif résident »** puis acquittez-vous du montant de stationnement : 1€ pour 24h
- 3 - **Apposez le ticket** reçu derrière votre pare-brise (Le numéro d'immatriculation est indiqué sur le ticket).

Les places spécifiques à respecter



ARRÊTS MINUTE / 10 min (60 places en centre-ville)

Stationnement limité à 10 minutes pour une course ou un arrêt rapide.

Pour stationner sur les places arrêts minute, il est nécessaire de prendre un ticket gratuit à l'horodateur justifiant de l'heure d'arrivée. Le taux de rotation est très élevé : plus de 75 véhicules peuvent se succéder en une journée !



PLACES HANDICAPÉS (236 places)

Exclusivement réservées à l'usage des personnes handicapées en possession d'une carte européenne GIC/GIG, afin de faciliter un stationnement ponctuel et non permanent. Gratuites sur voirie, elles sont spécialement aménagées pour assurer la sécurité des personnes à mobilité réduite.



PLACES TAXIS

Réservées aux artisans taxis dans des endroits stratégiques afin qu'ils puissent y attendre leur clientèle. Un outil de travail à respecter.



AIRES DE LIVRAISON (75 places)

Elles s'adressent à la fois aux particuliers et aux professionnels pour le chargement ou le déchargement d'un véhicule.



PLACES RECHARGE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

(10 places) Spécialement réservées pour la recharge des véhicules électriques inscrits au Réseau eborn (eborn.fr) : avenue de la République (2 pl.), place Jean Moulin (2 pl.), parking Achille Roche (2 pl.), parking Vigenère (2 pl.), parking de l'Hôpital (2 pl.), Préfecture (2 pl.)



ARRÊTÉS DE STATIONNEMENT : DÉMÉNAGEMENT, TRAVAUX

Pour un besoin ponctuel de réservation de places de stationnement, une demande écrite doit être adressée au service urbanisme de la Ville de Moulin au moins 10 jours à l'avance. La délivrance d'un arrêté ne dispense pas du paiement de la redevance en zone de stationnement payant.

Renseignements au service urbanisme - Hôtel d'agglomération - Tél. 04 70 48 54 54

RESPECTER LE CHEMINEMENT PIÉTON

Que ce soit à vélo ou en voiture, il faut respecter le cheminement piéton en se garant sur les places matérialisées et non sur les trottoirs. Attention, la circulation des cyclistes est autorisée à contre-sens dans les rues à sens unique du centre-ville.



Le Charollais devient Ma France Nature



21 rue Datas, 03000 Moulins
Du mardi au samedi de 8h à 12h30
Le vendredi de 7h à 12h30
04 70 20 63 24

Le charollais, une enseigne de boucher installée depuis 1975 rue Datas, a été reprise par Ma France Nature, qui a pris le soin de garder l'ensemble de l'ancien personnel ainsi que le laboratoire de transformations à Sorbier. Ce commerce vend essentiellement du bœuf provenant de la ferme familiale installée dans l'Allier, du porc, de l'agneau, du veau et de la volaille provenant de la région. Cette entreprise familiale réalise elle-même ses charcuteries et met en vente dans sa boutique des produits locaux (confitures, farines, huiles, bières, vins...).

« Nous avons une ferme à Neuilly-en-Donjon, où nous élevons nos bêtes sans pesticides, sans engrais chimique, sans aliment industriel pour les animaux et sans antibiotiques. »

Si vous souhaitez consommer raisonné, en respectant la bienveillance animale, passez faire un tour chez Ma France Nature !

Charlotte Cano, la nouvelle manager de centre-ville

Pour assurer la relève, à la suite du départ de Laura Brugniaud son prédécesseur, cette ancienne responsable de magasin moulinoise a souhaité s'engager auprès de la municipalité pour pérenniser le soutien aux commerces et poursuivre la dynamique.



Quel est votre parcours professionnel ?

J'ai été hôtesse de vente durant 5 ans avant de gravir les échelons pour devenir responsable durant 14 ans d'une boutique Etam lingerie située en plein cœur de Moulins. Durant ces belles années, j'ai accumulé beaucoup de connaissances de terrain tant par mes relations avec les clients mais aussi avec les autres commerçants de la ville. J'ai appris à connaître mais aussi à évoluer avec le monde commerçant moulinois durant presque 20 ans et c'est une passion qui m'a toujours animée.

Quelle feuille de route allez-vous tenir pour soutenir les commerces et le milieu associatif ?

Le poste de manager de centre-ville est pour moi une véritable opportunité qui me permet de conserver le relationnel dans le monde du travail, tout en mobilisant mes efforts pour continuer à dynamiser le centre-ville. Ayant été commerçante, je connais assez finement les problématiques et la réalité du terrain, et je mettrai tout mon savoir en œuvre pour y répondre.

Dans un premier temps, ma ligne directrice est de créer du lien entre les commerces et la municipalité mais aussi de prendre contact avec ces derniers pour faire un état des lieux du commerce moulinois. A la suite de cela, j'accompagnerai les nouveaux commerçants dans leur démarche, afin qu'ils puissent se développer sur le territoire. Je serai à l'écoute des professionnels pour apporter des solutions le plus rapidement possible !

Les chèques Moulins Kdo font leur retour le 1^{er} mars !

Après le succès de la précédente édition, la ville de Moulins renouvelle, en partenariat avec les commerçants moulinois, le dispositif des chèques Moulins Kdo.

Ces chèques vendus aux consommateurs au prix de 12€, sont crédités d'une valeur réelle de 15€ et pourront être utilisés comme moyen de paiement auprès des boutiques et restaurants participants. Les détenteurs de ces chèques économiseront donc 3€ sur leurs achats, qui seront financés par la ville.

Près de 160 enseignes participent à ce dispositif et opèrent dans divers secteurs, tant dans l'alimentaire, que dans les équipements de la personne et de la maison, les loisirs, les services ou encore la restauration. Ainsi, dès le mois de mars, ce sont 3 333 chèques qui seront disponibles à la vente à partir du 1^{er} mars 2022.

Cette action à l'initiative de la municipalité permet de soutenir les commerces moulinois et de renforcer leur attractivité, en incitant à acheter et consommer auprès nos commerces locaux, tout en faisant bénéficier d'avantages aux personnes disposant de ces chèques. Ces chèques s'avèrent être un moyen efficace pour la relance de l'économie locale.

**Date de validité des chèques :
30 septembre 2022**

LE CHÈQUE QUI SOUTIENT LE COMMERCE MOULINOIS !

Moulins KDO
LE CHÈQUE

RETRAIT UNIQUE À L'OFFICE DE TOURISME

12€ + 3€ = 15€
PRIX DU CHÈQUE SUBVENTION DE LA VILLE

CEVALAD halles M.C.D. Shop'In Moulins ESCADRIÈRE DU COMMERCE Moulins

INFOS

Qui peut acheter ces chèques ?

Toutes les personnes qui le désirent.

Comment se procurer ces chèques ?

Les chèques seront en vente à l'Office de tourisme de Moulins, 11, rue François Péron.

Pour plus de renseignements sur les commerces adhérents, rendez-vous sur le site dédié : <https://www.moulinskdo.com/>

LES ÉVÉNEMENTS A NE PAS MANQUER



ELECTION MISS ALLIER

Samedi 12 mars à 20h30

Show Mode des 3 associations de commerçants

Parc des expositions de Moulines

Billet en vente sur : www.billetweb.fr

et à l'Office de tourisme de Moulines.

Tarifs : 14 € (chaises),

22 € (chaise « proscénium »)



40ème MINERAL'EXPO

Samedi 12 mars de 10h à 19h

Dimanche 13 mars de 10h à 18h

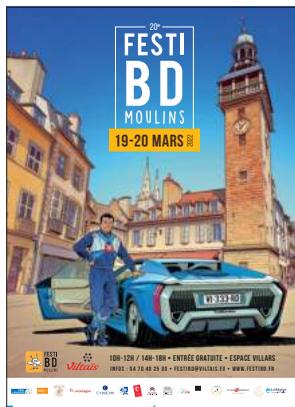
Exposition - Ventes

Minéraux - Fossiles - Pierres fines

et taillées

Tarifs : plus de 16 ans 2 €

20^e FESTI BD Programme



INAUGURATION ET PROJECTION EN AVANT-PREMIÈRE DU FILM

LES SANS DENTS

En présence
du réalisateur
Pascal Rabaté,
également auteur BD,
invité du festival,
le vendredi 18 mars
à 18h à CGR Cinémas
Moulines.

LES EXPOSITIONS

- Espace Culturel Leclerc : Expositions des planches du concours Jeunes talents du 8 au 21 mars 2022
- MIJ : Expositions des planches originales de la BD « La Guerre des Lulus » du 8 au 21 mars
- CNCS : Expo de planches originales Michel Vaillant du 14 au 22 mars.

LES ANIMATIONS

Vendredi 18 mars à 16h

Médiathèque Samuel Paty de Moulines Communauté et en collaboration avec le Collectif Hubertine AUCLERT : atelier dessin avec Marie JAFFREDO suivi d'une table ronde à 18h30 « Dessiner l'engagement des femmes » avec l'auteur.

Samedi 19 et dimanche 20 mars

- Performances Graff en centre-ville
- Animations autour de la BD de Loïc et Patrick BALLET « Une année pour mieux manger » avec le Kiwanis Club de Moulines, animations dans le cadre de la Mouloise organisée par le Ladies Circle.
- Exposition de voitures de collection en l'honneur de Michel Vaillant.
- Spectacle gratuit avec des personnages BD « Crazy comics puppets » auditorium du CNCS à 15h
- Escape Game, Espace Villars, de 14h à 16h30 Louise est à la recherche du trésor inestimable que lui aurait légué une de ses aïeules. En équipe, aidez-la à trouver les indices et résoudre les énigmes qui entourent ce mystère !

De nombreux illustrateurs seront présents tout au long du week-end.

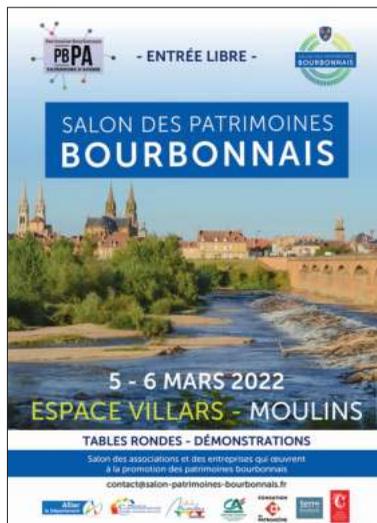
1^{er} Salon des Patrimoines

Organisé par l'association PBPA, Patrimoine Bourbonnais, Patrimoine d'Avenir, et avec le soutien du Conseil départemental, de Moulins Communauté, de la Mairie de Moulins et de la Fondation du patrimoine, le premier Salon des Patrimoines aura lieu à Moulins le **samedi 5 et dimanche 6 mars 2022 de 10h à 18h à l'Espace Villars**.

Pour la première fois en France, cet événement sera le lieu où tous les acteurs du patrimoine d'un département seront regroupés le temps d'un week-end pour rencontrer le grand public. L'objectif est de mettre en lumière le travail des associations et sensibiliser les visiteurs à la préservation des territoires.

Trop souvent limitée aux « vieilles pierres », la notion doit être élargie.

Eglises et châteaux seront présents mais également le patrimoine professionnel avec des artisans, le patrimoine naturel, le patrimoine musical, culinaire, et industriel.



La première édition se passe à Moulins, mais le lieu du salon des Patrimoines devrait changer tous les ans.

Cette année, 4 thèmes seront abordés lors des tables rondes dans l'auditorium du CNCS :

- 1 Les jeunes bourbonnais, les bénévoles et les patrimoines.
- 2 Le numérique, un nouvel outil au service des patrimoines.
- 3 Patrimoine environnemental et écologie. Les jardins d'exception.
- 4 Les métiers du patrimoine et les savoir-faire.

Pour plus de renseignements rendez-vous sur le site patrimoinebourbonnais.fr ou contactez : contact@salon-patrimoines-bourbonnais.fr

Qu'est-ce que le collège de France ?

Le Collège de France est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche, institution unique en France, sans équivalent à l'étranger. Depuis le XVI^e siècle, le Collège de France répond à une double vocation : être à la fois le lieu de la recherche la plus audacieuse et celui de son enseignement. Voué à la recherche fondamentale, le Collège de France possède cette caractéristique singulière : il enseigne « le savoir en train de se constituer dans tous les domaines des lettres, des sciences ou des arts », en partenariat avec le CNRS, l'Inserm et plusieurs autres grandes institutions.



Conférence du jeudi 3 mars 2022 à 18h30

P.P. Pasolini : une expérience hérétique par Carlo Ossola.

Carlo Ossola est un philologue, historien de la littérature et critique littéraire italien. Depuis 2000, il est professeur au Collège de France, titulaire de la chaire « Littératures modernes de l'Europe néolatine ». La philologie est une ancienne science historique qui a pour objet la connaissance des civilisations passées grâce aux documents écrits qu'elles nous ont laissés. ... C'est l'étude d'une langue, fondée sur l'analyse critique de textes écrits dans cette langue.

*Face à la crise sanitaire la conférence du 20 janvier a dû être annulée. Nombreux avaient répondu présent. Nous nous excusons pour ce contretemps et afin d'anticiper au mieux la communication de cet événement, nous mettons en place un système d'information directe. **Si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter pour nous laisser vos coordonnées. Quelques jours avant chaque conférence du Collège de France nous vous enverrons un mail de confirmation. Pour ceux qui préfèrent nous vous contacterons par téléphone. Vous pouvez nous laisser vos coordonnées au 04 70 48 51 13, ou par mail communication@ville-moulins.fr***

Théâtre, à l'affiche ces prochaines semaines

Îles (théâtre jeune public)

Théâtre d'ombres & d'objets filmés, paysages sonores & musique acoustique

Mardi 8 mars à 10h

Un manège à îles, dix parapluies-mondes, trois manipulatrices et un artiste vidéaste donnent vie au voyage insulaire de Tamanui. Un spectacle

onirique à la croisée de l'illustration et du film d'animation qui mêle marionnettes, théâtre d'ombres & d'objets filmés, paysage sonore & musique acoustique.

Durée 50 min

Tout public dès 4/5 ans

Tarif : 5,50 €



Vérino (One Man Show)

Samedi 12 mars à 20h30

Verino appartient à cette nouvelle génération d'humoristes qui ont peu à peu conquis le public et entre aujourd'hui dans la cour des Grands ; Verino sait tout de notre vie, de la société ; il parle de tout, avec un regard

bien à lui et une écriture ciselée. Attentif à son travail depuis ses débuts, nous sommes heureux de lui ouvrir les portes du théâtre !

Durée 1h05 sans entracte

Plein tarif : 10 € à 35 € (selon l'emplacement)

Viktor Vincent (Mentaliste)

Mental Circus

Dimanche 20 mars à 15h30

Dans son nouveau seul en scène, Viktor Vincent repousse une nouvelle fois les limites de son art. Dans l'ambiance des années 30 aux États-Unis, il crée



autour de lui un cirque imaginaire où s'expriment les performances mentales les plus folles et les expériences les plus bluffantes.

Durée 1h20

Plein tarif : 10 € à 35 € (selon l'emplacement)

Noé Preszow (Café-Théâtre)

Samedi 26 mars à 20h30

Sur la route de la chanson depuis son plus jeune âge, Noé Preszow (prononcer Prêchhof), bruxellois aux origines multiples, est un auteur-compositeur-interprète de 25 ans. Au cœur d'une époque qui réclame

positionnement fluide et lisibilité permanente, il est fait de ceci et de cela : de pop immédiate et de poésie énigmatique, de discrétion et de lyrisme.

Durée : 1h

Plein tarif : 20 €



Le jeu de l'amour et du hasard (théâtre)

Compagnie théâtrale

« Osons Molière ! »

Pièce de théâtre de Marivaux

Dimanche 20 mars à 15h30

Silvia et Dorante sont promis l'un à l'autre par leurs familles. Ils doivent se rencontrer pour la première fois.



Silvia décide, d'échanger son personnage avec Lisette, sa servante, afin d'étudier incognito la personnalité de son amant. Dorante a eu la même idée, il a effectué, une substitution avec son valet Arlequin. A ce jeu, aux inévitables rebondissements, le hasard aura nécessairement sa part. Quant à l'amour ???

Plein tarif : 8 € à 20 €

Bons plans, sorties, coups de cœur, photos insolites...



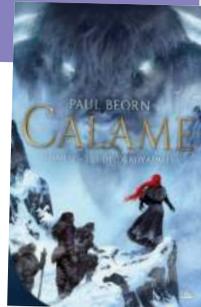
NOTRE RUBRIQUE COUPS DE CŒUR EST AUSSI LA VÔTRE. N'HÉSITEZ PAS À NOUS FAIRE PART DE VOS ENVIES, VOS IDÉES, VOS QUESTIONS SUR CONTACT@VILLE-MOULINS.FR

Du côté de la « média »

Le coup de cœur de Mikaël : le tome 2 de *Calame, Les deux royaumes*, de Paul Beorn aux éditions Bragelonne.

Bien évidemment je vous conseille dans un premier temps de lire le tome 1, *Les deux visages*. Et vous avez de la chance, car vous n'aurez pas à attendre de longs mois, pour connaître la suite et fin de l'histoire avec le tome 2, comme ce fut le cas pour moi.

Les témoignages se succèdent pour revivre l'incroyable épopée de Darran, de Maura, mais aussi des puissantes panthères (groupe de femmes guerrières menées par la princesse Véra), du beau saltimbanque Alendro, et de tous les compagnons de route et ennemis, de ce groupe d'hommes et de femmes, qui souhaitaient simplement initialement rentrer dans leur village de Kenmare. On suit les aventures de Darran Dahl, tout en alternant avec le moment présent de l'histoire, qui se déroule dans la prison. Les chapitres sont courts, intenses, avec une succession de révélations et de rebondissements. On ne s'ennuie pas un seul moment. Le final explosif est à couper le souffle.



Le coup de cœur de Maureen : *Que passe l'hiver* de David Bry aux éditions HSN

Sur la montagne du Wegg vit le roi de l'Hiver. Chaque année pour le solstice, les chefs des 4 clans viennent y renouveler leurs serments. Chaque famille possède un pouvoir particulier : se glisser dans les ombres pour se déplacer d'un endroit à l'autre, invoquer des esprits grâce à la magie du sang, lire les fils du destin à travers les rêves ou prendre l'apparence d'un animal de la forêt. C'est ce don qui circule dans le clan de Stig qui peut se transformer en corbeau (son père en ours, son frère en loup).

Alors qu'il n'avait jusque-là vécu l'aventure qu'à travers les récits de son frère aîné, notre héros va participer à l'événement pour la toute première fois. Il est impatient. Pour ce jeune homme né avec un pied bot, les fêtes du solstice sont l'occasion de prouver ses capacités à ses proches et notamment à son père... Mais les incidents se multiplient dès le premier jour, Stig semble entourer de morts en sursis. Les augures l'avaient prédit mais peut-on et doit-on se fier au destin ? Sur le Wegg, les fils se mêlent et se dé mêlent. Plusieurs chemins possibles s'offrent aux personnages, à eux de choisir leur voie...



CINÉMA

Bonne année 2022 ! Les cinémas ont vu leur prévision de sorties chanceler depuis quelques semaines mais la diversité des long-métrages est bien présente. A l'image du 16 février où vous aurez le choix entre *Uncharted*, film d'action adapté du jeu vidéo éponyme avec Tom Holland, *Hopper* et le hamster des ténèbres, dessin animé énergique pour enfants et *Maison de retraite*, comédie française avec Kev Adams. Le panel des genres est complété la semaine suivante avec *Maigret* incarné par Gérard Depardieu : enquête policière étrange et personnelle pour le célèbre commissaire créé



par Georges Simenon. Le 02 mars, le plus sombre des super héros revient après 6 ans d'absence. Robert Pattinson enfle le costume de Batman afin d'affronter des ennemis iconiques comme le Pingouin ou l'Homme-mystère. Un autre genre de conflit attendra Didier Bourdon le 09 mars avec *Permis de construire*. Ou comment un parisien doit apprendre à vivre avec les coutumes locales en Corse. Enfin, vous reprendrez bien un peu de classe royale à l'anglaise avec la suite de *Downtown Abbey* le 16 mars ? Of course, my dear !

Le Printemps du Cinéma revient en 2022 et se tiendra du dimanche 20 au mardi 22 mars !

Après l'annulation des éditions 2020 & 2021, conjoncture sanitaire oblige, il est important que les spectateurs puissent retrouver le plaisir des salles obscures avec ces événements populaires culturels. Vous connaissez désormais l'opération, son principe reste inchangé : pendant 3 jours, **le cinéma est au tarif unique de 4€** pour tous les spectateurs, dans tous les cinémas, pour tous les films et à toutes les séances !

Nous avons besoin de nous retrouver pour partager nos émotions, nous transporter dans d'autres histoires que celle que nous vivons tous depuis près de deux ans à présent. Le Cinéma de votre municipalité participe bien évidemment à cette grande fête du 7^{ème} Art.

Cinéma CGR Moulines - www.cgrcinemas.fr/moulines/



Carnet Rose

DU 17 DÉCEMBRE AU 31 JANVIER 2022

•• **NAISSANCES** ••

- Anne-Sophia, Joséphine, Angéla NOURI
- Orphée, Pierre, Claude AMENGUAL-SERRA
- Léon, Gabin, Henri THIÉRIOT
- Sasha DURON
- Gheorghie, Avram, Moïse COVACI
- Antufa ABDOU
- Housni GEORGES
- Elyanna VILLENEUVE
- Layann ASKANDRI
- Alba, Isabelle, Patricia RODAGLIO
- Margaux, Josselyne, Denise MAUBROU
- Emma BOURGEOT
- Soan, Cameron, Jean-Claude MORIN
- Maryam ANZIZI
- Aïssatou FOFANA
- William, Patrick, André POYET ROBIN

DISTRIBUTION DES SACS JAUNES 2022

Mars 2022

7 mars de 9h00 à 18h00
Place Jean Moulin

23 mars de 9h00 à 14h30
Parking de carrefour

Septembre 2022

19 septembre
de 9h00 à 18h00
Proximité de
l'Hôtel de ville

Octobre 2022

3 octobre de 9h00 à 14h30
Place Maréchal Delatre de Tassigny



A ne pas mettre :

- Divers objets (jouets, papiers peint...)
- Le verre

A mettre :

- Tous les emballages en plastique :
 - Les bouteilles et flacons
 - Les pots, les barquettes, les boîtes et les tubes
 - Les films, les sacs et sachets, les suremballages

Tous les emballages et briques en carton

Tous les emballages en métal et les petits aluminiums

Inutile de les laver, il suffit de bien les vider.

Pour garantir leur recyclage, ne pas les imbriquer les uns dans les autres.

Rappel : Vos sacs vous seront remis uniquement sur présentation d'un justificatif de domicile. Vous ne pourrez retirer qu'une seule dotation de sacs par an.

Plus d'infos : 04 70 46 77 19 / www.sictomnordallier.fr



Hôtel de Ville

Tél. 04 70 48 50 00

Service état-civil et élections

Tél. 04 70 48 50 11

Mairie annexes :

Champins

Tél. 04 70 46 20 39

Chartreux

Tél. 04 70 20 23 73

La Madeleine

Tél. 04 70 20 86 75

SESAME - Accueil général

Tél. 04 70 48 51 20

Police municipale

Tél. 04 70 48 50 50

Centre communal d'action sociale

Tél. 04 70 48 51 47

Pôle seniors

Tél. 04 70 48 51 78

Service des sports

Tél. 04 70 48 51 91

Services techniques

Tél. 04 70 48 50 62

Direction Jeunesse-éducation

Tél. 04 70 48 51 60

Vie associative

Tél. 04 70 48 51 39

Point information Jeunesse

Tél. 04 70 47 34 92

Urgence Eau

Tél. 06 08 56 94 37

20^e
**FESTI
BD**
MOULINS

19-20 MARS 2022



10H-12H / 14H-18H • ENTRÉE GRATUITE • ESPACE VILLARS
INFOS : 04 70 48 25 00 • FESTIBD@VILTAIS.EU • WWW.FESTIBD.FR